



ÉCOLOGIE et SOLIDARITÉ

LE VILAIN PETIT CANARD  
QUI REMET  
LES CHOSSES À L'ENDROIT

N° 52 JANVIER 2009



Supplément au n°283 du 19/12/2008 du journal « ROUGE et VERT » des Alternatifs

## Crise de foi(e)

En ces premiers jours de l'année, l'An Vert souhaite une bonne année à ses lecteurs. 2009 s'annonce difficile pour beaucoup, et ce sont les plus pauvres qui risquent le plus de vivre des jours pénibles.

Nous espérons malgré tout que vous subirez le moins possible la situation économique ambiante, et que vous, et vos proches, passerez les mois à venir dans les meilleures conditions.

La plupart d'entre vous ont cependant fêté la nouvelle année, peut-être avec plus de prudence dans les dépenses par rapport aux années précédentes.

L'avantage est de moins craindre la crise de foie, les abus gastronomiques étant restreints par la situation économique.

Car la vraie crise que tout le monde subit, c'est celle du libéralisme. Le système vit une secousse, comme cela se produit régulièrement, car c'est un moyen usuel pour purger les excès antérieurs. Le capitalisme fonctionne ainsi depuis toujours, cette dépression étant plus intense car elle conjugue plusieurs origines : crise financière, crise immobilière, crise écologique...

Il existe une véritable crise de foi qui majore l'effet négatif global : la confiance n'est plus là, et les seules solutions mises en place relèvent de l'étatisme. Le libéralisme est incapable de se sauver lui-même, et doit accepter des mesures (aides massives publiques, nationalisations...) qui sont à l'opposé de ses valeurs (libre concurrence, loi du marché, absence de contrôle et d'intervention de l'Etat). Qui croit encore aux vertus du capitalisme libéral, quelle économie nous promet-on à la sortie de cette crise ?

Ce moment difficile doit être l'occasion de se poser des questions de fond : quel système économique veut-on, au service de quelles valeurs ? Quels sont les politiques qui soutenaient sans restriction ce système et qui osent aujourd'hui le dénoncer hypocritement ? Dans ces conditions, peut-on croire en leur sincérité ?

En ce qui nous concerne, ce système libéral au service de l'enrichissement de quelques-uns : **Non merci.**

### Le Blog de L'An Vert

En complément à ce journal, il existe depuis le mois de mars dernier un Blog de L'An Vert. Si vous ne le connaissez pas, vous pouvez le découvrir sur Internet à l'adresse :

<http://lanvert.hautetfort.com/>

Ce blog présente l'avantage de pouvoir publier une note en fonction de l'actualité, et ce très rapidement : vous aurez donc des informations fraîches, avec notre point de vue. Il est possible (et recommandé) de laisser des commentaires (signés ou anonymes). Seuls les

propos injurieux, racistes ou prenant à partie une personne sont bannis.

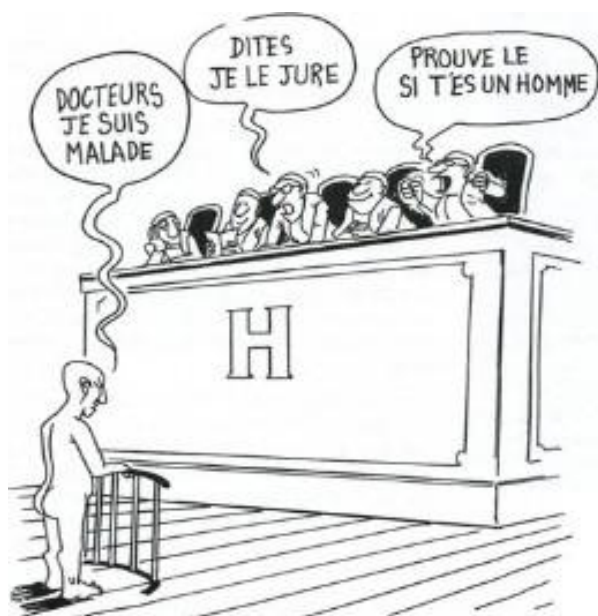
Il est possible de s'abonner à un flux RSS depuis le blog, qui vous informe dès qu'une nouvelle note est publiée.

L'An Vert continuera à être publiée sous la forme papier plusieurs fois par an (2 à 4) selon l'actualité et les moyens du groupe.

Si vous êtes intéressés pour participer d'une façon ou d'une autre à l'An Vert, vous pouvez contacter un membre de l'équipe de votre connaissance ou écrire à

[lanvert.vouziens@orange.fr](mailto:lanvert.vouziens@orange.fr)

## Soins médicaux : l'accès pour tous



**P**lusieurs accidents dans des hôpitaux ont fait la une de l'actualité. Au-delà des drames personnels qu'ils constituent, ces événements sont aussi significatifs d'une dégradation du système de soins français.

La charge de travail du personnel atteint souvent la limite du supportable (absences non remplacées, postes non pourvus, suppression de lits qui amènent à des services surchargées). Dans ces conditions, une erreur humaine n'est plus rattrapée par des contrôles suffisants.

L'accès aux soins devient également un problème majeur pour beaucoup, en particulier dans une région comme la nôtre.

Il se pose déjà un problème de transport, pour se rendre au cabinet d'un médecin ou d'un autre professionnel de santé.

Les caisses ne prennent en charge que certains déplacements. Le manque de transports en commun et l'éloignement sont parfois des obstacles insurmontables pour des personnes isolées.

Pour certains transports, un recul est constaté : les personnes reconnues handicapées bénéficiaient de la prise en charge du trajet pour se rendre en rééducation. Un décret récent intègre cette prise en charge dans un forfait global, bien souvent inférieur aux frais réels. Ces personnes vont-elles devoir renoncer à se soigner ?

Le gouvernement a ponctionné lourdement les complémentaires santé pour renflouer la sécurité sociale. Comme le sapeur Camembert, on creuse un trou pour en boucher un autre. Mais le deuxième trou, ce sont les mutuelles qui doivent le combler, d'où une augmentation des cotisations. La possibilité

d'avoir une couverture santé correcte devient un luxe pour de plus en plus de gens.

Localement, les Vouzinois ont connu successivement la fermeture de la maternité, de la réanimation, de la chirurgie. On apprend qu'à partir du premier janvier, les personnes les moins valides hébergées au V80 de l'hôpital seront transférées à Rethel. C'est la loi, il n'y a pas à discuter. Les problèmes qui se posent aux familles (éloignement de leur proche) ne sont pas pris en compte. Vouziers n'est même plus un hôpital de proximité pour les personnes âgées. Comme toutes les spécialités techniques ont été supprimées, on se demande bien ce qui va pouvoir encore rester.

Les Vouzinois ont accès sur place à des généralistes et à un certain nombre de spécialistes. Il faut savoir que dans les dix années qui viennent, le nombre de médecin qui exerceront en France va diminuer. C'est la conséquence directe des choix gouvernementaux de sélection à l'entrée des facultés de médecine. Dans la pénurie qui s'annonce, il n'est pas difficile d'imaginer quelles seront les régions les moins pourvues. La commune de Grandpré a anticipé le problème en construisant une maison médicale, lieu où des professionnels trouveront des conditions favorables.

Dans d'autres départements de type rural des mesures semblables sont prises, mais cela ne fera pas augmenter le nombre de médecins susceptibles de s'installer : la concurrence sera sérieuse, et certains secteurs seront moins pourvus.

Le Vouzinois subit la crise financière et ses conséquences comme partout, mais l'éloignement géographique et la paupérisation de la population risquent fort de se traduire par des difficultés majeures d'accès aux soins pour de nombreux habitants.

Jean-Luc LAMBERT

## Ordures ménagères

**D**epuis le premier janvier 2009, un changement a eu lieu dans le ramassage des ordures ménagères à Vouziers. Vous ne vous en êtes peut-être pas rendu compte, car le service est toujours assuré par l'entreprise Copel, selon les mêmes modalités qu'auparavant.

Le changement est administratif, car ce n'est plus la ville qui organise le ramassage, mais la communauté de communes. Elle a repris le contrat de Copel, ce qui veut dire que d'ici son terme (dans deux ans) peu de choses changeront.

Par contre, la facturation sera modifiée : jusqu'à maintenant, le paiement se faisait à la taxe, liée à la taxe d'habitation.

A partir de cette année, le paiement se fera à la redevance, c'est-à-dire en fonction du nombre d'habitants du logement. Ce mode de facturation peut paraître plus juste, mais il défavorise les grandes familles qui ont un logement modeste. Des atténuations sont prévues, mais nous n'en connaissons pas la teneur à l'heure actuelle.

A moyen terme, (quelques années) une redevance incitative devrait être mise en place. Cette redevance devrait tenir compte du volume ou du poids des ordures réellement déposées par chacun, selon des modalités diverses. Ce type de facturation a été demandé par les représentants de Vouziers à la 2C2A. Il répond au principe « pollueur-payeur » (c'est celui qui pollue qui paye) qui sera légalement obligatoire dans quelque temps.

Ce changement a comme motivation principale la fiscalité : en prenant cette compétence, la 2C2A va toucher de l'Etat une dotation financière largement augmentée. Il est en plus cohérent qu'un tel service soit assuré sur le territoire de la communauté, surtout en ce qui concerne la mise en place de déchèteries.

Nous serons vigilants sur plusieurs points :

- la qualité du service et l'équité de sa charge financière.

- l'ambition du respect de l'écologie, avec des objectifs de diminution des volumes enfouis et l'augmentation du tri.

- la mise en place rapide d'une redevance incitative, qui va dans le sens de ces préoccupations.

Jean-Luc LAMBERT

ne veut pas le savoir. L'école ne fonctionne pas, on la remplace par une garderie, avec des personnes qualifiées ? des lieux adaptés ? du matériel ? des moyens ? On ne s'en soucie pas, que chaque commune improvise et organise ce qui est inorganisable ! Un scandale que l'association des maires de France pourtant proche de la majorité gouvernementale a dénoncé à son dernier congrès. En attendant on envoie les maires au tribunal administratif pour non respect de la loi. La non application de bien d'autres lois n'entraîne pas une riposte aussi rigoureuse des Préfets. Mais pourquoi donc ?

La même démonstration peut-être faite pour ce qui concerne les transports. Que des Vouzinois soient privés de transports publics à longueur d'année ne pose pas question à nos députés. Que les incidents sur les lignes du réseau ferré de moins en moins entretenu se multiplient et compliquent la vie des usagers ne suscite pas de mesures de remplacement. Non, les seuls dérangements auxquels il fallait apporter une réponse sont ceux résultant d'un mouvement social. La prise en compte des besoins des usagers est donc bien un alibi pour s'attaquer aux actions syndicales, pour affaiblir les revendications sociales. Or chacun d'entre nous peut être à la fois l'utilisateur et le travailleur. Opposer l'un à l'autre n'est sûrement pas la meilleure chose à faire. Revendiquons la mise en place de véritables services au public, tout le temps et partout. Ce sera alors un projet créateur d'emplois et qui améliorera la vie quotidienne de nombreuses familles.

Michel COISTIA

## Services minimum : un alibi pour réduire les luttés sociales

Il est tout à fait légitime de répondre aux besoins de la population. Par exemple, pour les familles, assurer la prise en charge des enfants de moins de trois ans dans des crèches et garderies réparties sur tout le territoire, accueillir dans des centres de loisirs adaptés les enfants scolarisés avant et après les horaires scolaires, mais aussi les mercredis et samedis serait normal. Ces mesures constitueraient une vraie réponse aux problèmes auxquels sont confrontées les familles. Au lieu de cela, le gouvernement a supprimé l'accueil dans les maternelles des enfants de 2 ans. Il impose aux communes de mettre en place un service minimum, simplement le jour où les enseignants se mettent en grève. Curieux tout de même ce souci sélectif d'aider les familles ? Si les enfants ne sont pas scolarisés pour d'autres raisons, que les parents se débrouillent, on

## La poubelle nucléaire



Missionnée par le ministre de l'écologie, Jean Louis Borloo, l'Andra (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) a lancé en juin 2008

un appel auprès de 3115 communes situées dans 20 départements français dont les quatre de Champagne-Ardenne pour recevoir les candidatures de celles prêtes à accueillir un centre de stockage de déchets radioactifs de faible activité à vie longue. Ces communes devaient donner réponse avant fin octobre 2008. Dans le Vouzinois, toutes les communes se sont déclarées hostiles à ce projet et on ne peut que s'en réjouir. En effet, l'existence d'une poubelle nucléaire ne crée pratiquement pas d'emplois mais donne une mauvaise image du territoire concerné. Par ailleurs garantir le bon état de sauvegarde de ces déchets pendant 300 000 ans c'est faire un drôle de cadeau aux générations futures. La commune de Sainte

Menehould sans avoir consulté la population s'est portée candidate. Elle dessert ainsi l'image de l'Argonne et risque d'ajouter une verrue en plus de celle que constitue le centre d'enfouissement de Bure dans la Meuse. Nos territoires dépeuplés ne deviendraient-ils pas rapidement les mieux placés pour accueillir toutes les nuisances, toutes les productions dangereuses, que les concentrations urbaines rejettent ?

Michel COISTIA

## L'eau à Vouziers : Véolia peut mieux faire pour le même prix !



**G**âce aux choix et aux investissements de la commune la qualité de l'eau s'est très nettement améliorée à Vouziers au cours de ces dernières années... Et pourtant, Véolia (ex CGE) qui gère les ressources en eau potable, les traitements de l'eau et assure sa distribution chez l'habitant doit pouvoir mieux faire et surtout fournir aux consommateurs les preuves du respect de ses engagements. Avec votre dernière facture d'eau à régler en décembre 2008 vous avez reçu copie du rapport de la DDASS sur la qualité de l'eau distribuée en 2007 ! Ce rapport nous assure que l'eau est potable et c'est bien ! Mais pour ce qui concerne Vouziers, des informations manquent.

En effet Véolia traite l'eau dans une unité faite pour cela et s'est engagée à des résultats quant aux teneurs en fer (0,2 mg par litre), en manganèse (0,2 mg par litre), en carbonate de calcium (25 mg par litre). Si le taux de turbidité est bien inférieur à 1 Ntu, pour les autres taux aucune information n'est fournie.

### **Parlons maintenant de la dureté de l'eau.**

L'unité utilisée pour exprimer la dureté de l'eau est le degré hydrotimétrique français (°F) ou le Titre Hydrotimétrique (°THF). Un °F équivaut à 4 mg

de calcium par litre et à 2,4 mg de magnésium par litre. Une eau trop douce (dureté inférieure à 10°F) n'est pas appropriée pour la boisson, mais une eau trop dure (dureté supérieure à 20°F) cause l'entartrage des tuyaux. En France, la dureté moyenne de l'eau distribuée est de 14°F.

A Vouziers la dureté de l'eau qui devait être comprise entre 15 et 17°F, est en réalité bien supérieure puisqu'elle est comprise entre 22,16 et 27,96°F. L'eau distribuée reste donc très entartrante même si l'on peut objecter que ce caractère ne dépend pas uniquement de sa dureté.

**La question que nous posons :** le prix de l'eau est calculé compte tenu des investissements effectués pour sa qualité. Véolia s'est engagée sur des résultats. Elle doit les respecter en totalité car sinon cela signifie qu'elle vend de l'eau trop chère puisque non conforme à ses engagements. Nous avons attiré l'attention du maire et des conseillers municipaux sur ce problème. Espérons qu'ils feront preuve d'exigence auprès de Véolia pour que cette dernière respecte intégralement le contrat qui la lie à la Ville.

Michel COISTIA

## Veux-tu être mon ami ?

**P**our les jeunes internautes (souvent étudiants) et quelques moins jeunes, FACEBOOK est un site qui permet de créer des groupes de discussion.

Sur notre ville, « I love Vouziers » regroupe à ce jour 118 membres qui se retrouvent derrière cette description :

*Si toi aussi tu passes ta vie et tes meilleurs week-ends à Vouziers, si tu penses que ses forêts n'ont rien à envier à celles du Canada, que son Hacienda n'a rien à envier à celle de Manchester, si tu trouves que le parcours de l'Etoile bleue est plus passionnant que celui des Spurs, si tu kiffes le bal de Condé et la foire annuelle, si Berlin et Barcelone c'est bien mais Vouziers c'est mieux...*

**Qui pense encore que notre cité ne présente aucun intérêt ?**

Pierre BOUVART

---

## Journal du Comité vouzinois groupe "Ecologie et Solidarité" et des Alternatifs

**Membre Fondateur : Raymond GOURY**

**Directeur de la publication : Jean-Luc LAMBERT**

**Comité de rédaction :**

Michel COISTIA, Jean-Louis DURTETTE,

Jean-Luc LAMBERT, Maylis MAGNOU,

Laurence RENAUDIN-BEAUDIOT

**Mise en page : Pierre BOUVART**

Imprimé à 2200 exemplaires sur papier recyclé par Coutel-Vrivy